

# Les Actus du SIAO

Le GCSMS SIAO Insertion 75 regroupe 42 associations, 1 GIP et 1 établissement public parisien.

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

## SOMMAIRE

- > Edito
- > Le Séminaire
- > SI-SIAO, une évolution certaine
- > Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement CRHH
- > Un besoin exponentiel
- > Alerte les bébés
- > Les Assises du Travail Social

## POUR NOUS JOINDRE

**François Fassy**,  
[administrateur@siao75.fr](mailto:administrateur@siao75.fr)  
**Fofo Ametepé**  
[fametepe@siao75.fr](mailto:fametepe@siao75.fr)  
**Hadjar Belhani**  
[secretariat@siao75.fr](mailto:secretariat@siao75.fr)  
**Céline Brocas**  
[cbrocas@siao75.fr](mailto:cbrocas@siao75.fr)  
**Céline Coban**  
[secretariat@siao75.fr](mailto:secretariat@siao75.fr)  
**Martin Choutet**  
[mchoutet@siao75.fr](mailto:mchoutet@siao75.fr)  
**Pierre-Elie Guillermoz**  
[peguillermoz@siao75.fr](mailto:peguillermoz@siao75.fr)  
**Caroline Lesimple**,  
[clesimple@siao75.fr](mailto:clesimple@siao75.fr)  
**Marie-Josée Moraies**  
[mjmoraies@siao75.fr](mailto:mjmoraies@siao75.fr)  
**Marjorie Olivier**,  
[direction@siao75.fr](mailto:direction@siao75.fr)  
**Marine Polycarpe**  
[mpolycarpe@siao75.fr](mailto:mpolycarpe@siao75.fr)  
**Patrick Rouyer**,  
[prouyer@siao75.fr](mailto:prouyer@siao75.fr)  
**Kamel Senni**  
[ksenni@siao75.fr](mailto:ksenni@siao75.fr)

Vous pouvez nous joindre au

01 83 97 66 80  
de 14h00 à 17h30

Site :

<https://siao75.fr>

Les disponibilités de places sont à envoyer à

[disponibilite@siao75.fr](mailto:disponibilite@siao75.fr)

## CONSTRUISONS ENSEMBLE

A l'initiative du SIAO Insertion 75 une réunion des Présidents et Directeurs des SIAO de la petite couronne s'est tenue dans nos locaux le 26 juin après-midi.

Dans le cadre des modifications apportées par la loi ALUR, visant la mise en place d'un SIAO unique, il nous a semblé nécessaire d'appréhender cette question, dès maintenant, avec une vision territoriale et métropolitaine, indispensable à toute future construction.

L'ensemble des Présidents s'est félicité de cette initiative d'autant qu'elle n'avait pour seul objectif que d'affirmer que les évolutions à venir ne peuvent pas se faire sans les principaux intéressés. Ce processus doit s'appuyer sur l'existant, ainsi que sur l'implication des associations qui ont déjà fait la preuve de leur mobilisation au bénéfice des personnes accueillies.

Tous les SIAO se retrouvent pour affirmer les principes fondateurs.

L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de l'accompagnement restent des socles incontournables pour anticiper les évolutions du dispositif.

Tout autant, l'individualisation des orientations et la participation des travailleurs sociaux aux évaluations des situations sont des garanties pour un système intégré qui doit se donner les moyens de faire participer les personnes accueillies pour rendre efficient l'accès au logement pour tous.

C'est bien dans une dimension qualitative que doit se faire la mise en place d'une régulation qui devra prendre en compte à la fois l'ensemble du territoire francilien dans sa globalité et la recherche de proximité pour effectuer des orientations adaptées à la singularité de chaque situation rencontrée.

C'est dans cet état d'esprit que les participants ont décidé de poursuivre leurs discussions avec la volonté d'être une force de proposition pour une mise en place d'un dispositif respectueux de chacun et du travail accompli.

Patrick ROUYER

## LE SEMINAIRE DU GCSMS SIAO 75 INSERTION

Le SIAO vous donne rendez-vous

**le mardi 16 septembre 2014 à l'Espace REUILLY, 21 rue Henard, 75012 Paris**

pour son séminaire annuel dont le thème cette année est

**« Les enjeux de l'évaluation sociale »**

Le programme complet est disponible sur notre site internet :

<https://siao75.fr/seminaire-du-gcsms-siao-insertion-75.html>

Les inscriptions sont ouvertes, via le lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dFd0cUN2a3o5ZG9lcGlyd1p1V1NTUVE6MQ>

## SI-SIAO, une évolution certaine

Le SI-SIAO (Système d'Information) évolue favorablement et une dernière version 5.1 sera bientôt mise en ligne. Actuellement le SIAO Insertion 75 utilise sa propre base de données lui permettant de répondre à ses principales missions de régulation et d'observation. Cependant, cette base de données génère une certaine opacité et ne permet pas une visibilité complète sur les situations favorisant un effet boîte noire préjudiciable à tout le monde. Après un premier passage manqué sur le SI-SIAO début 2012, le SIAO Insertion 75 a travaillé conjointement avec la DRIHL et la DGCS afin de pouvoir basculer sur cet outil prochainement et de façon fonctionnelle. Cette nouvelle version du logiciel permettra de suivre tout le processus de régulation. Le SI-SIAO est construit comme une véritable plateforme unique permettant de réunir sur un même outil tous les acteurs faisant lien sur une situation. De fait, le SI-SIAO regroupe toutes les demandes mais aussi les disponibilités aussi bien sur l'hébergement que le logement adapté (résidences sociales, pensions de famille). Enfin, un véritable travail d'observation pourra être fait à partir des mouvements dans les structures. Le passage au SI-SIAO commencera avec une première session de formations dès l'automne pour une mise en service effective en décembre 2014. Les demandes seront dès lors à adresser via le SI-SIAO.

## Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement CRHH

Le Préfet de région a présidé, le 26 juin la dernière réunion du Comité Régional de l'Hébergement et du Logement qui se transforme, au 1 juillet 2014, en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Cette dernière réunion a permis d'examiner trois sujets majeurs:

-L'examen du bilan triennal de la loi SRU

-La mise en œuvre du plan de rénovation énergétique

- La poursuite de la mobilisation des fonciers publics destinés au logement.

Le nouveau CRHH, co-présidé par le Président du Conseil Régional et le Préfet de Région, est chargé d'assurer la cohérence des politiques d'hébergement et de logement de la région. Cette initiative francilienne a été confirmée par la loi ALUR et se généralise sur toutes les régions. L'Etat, la Région, les départements, la métropole, les EPCI de grande couronne, des représentants des professionnels et des associations siègent au sein du CHH.

Il élabore un schéma régional de l'habitat et de l'hébergement qui fixe, entre autres, les objectifs globaux et leur déclinaison territoriale en matière de construction, de rénovation de logements, de développement et d'amélioration des structures d'hébergement et de développement et d'équilibre du parc social.

Ce schéma sera pris en compte par la métropole du Grand Paris, dont la création est prévue au 1er Janvier 2016, et qui devra établir un plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement compatible avec le Schéma Directeur Régional d'Ile de France.

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bilan-positif-de-deux-ans-d-action-a3322.html>

## Un besoin exponentiel

A fin juin 2014, le SIAO a reçu 8 900 demandes différentes correspondant à plus de 10 000 personnes. A la même période en 2013, on dénombrait 2 800 demandes différentes pour près de 4 500 personnes, soit un rapport de plus du simple au double !

Concernant les admissions, nous avons 950 personnes en hébergement, 600 personnes dans le dispositif Solibail et 200 personnes en Résidence sociale et Pension de Famille, soit près de 300 personnes admises de plus qu'en 2013 à la même date. Ces chiffres font écho à la dernière étude en date de l'INSEE qui rappelle un accroissement incessant de la pauvreté depuis 2002 et qu'une personne sur 7 vit en dessous du seuil de pauvreté. Malgré une amélioration de nos réponses, une fois de plus, nos efforts collectifs ne sont pas à la hauteur des besoins repérés et nous ne pouvons pas nous réjouir d'une efficacité accrue mais toujours largement insuffisante.

Un océan de besoin ne peut se vider avec une petite cuillère de réponse.

## Alertez les bébés

Le comité de pilotage du pôle régional d'accompagnement social des ménages hébergés en « hôtels-115 » mis en place par la Croix-Rouge, s'est tenu le 8 Juillet dernier. Il a permis de présenter un premier bilan d'activité à la DRIHL, après un fonctionnement de près de 9 mois et mis en évidence la nécessité d'avoir une vision régionale de la lutte contre l'exclusion.

2616 ménages ont été orientés, dont 70% sont issues des orientations « 115 Paris » et répartis comme suit: 19,1% hébergés sur le 93 ; 18,7% sur le 91 ; 17,5% sur le 95 ; 12,5% sur le 94 ; 11% sur le 92 ; 9,4% sur le 78 ; et 3,9% sur le 75.

Pour 1752 ménages l'accompagnement ne fait que débiter et pour 251 ils ne sont pas encore rencontrés. 485 ménages ne sont plus accompagnés, soit parce qu'ils bénéficient déjà d'un accompagnement social (198/40%) soit parce qu'ils n'étaient plus présents à l'hôtel (134/27,6%).

76 ménages sont sortis des hôtels, vers des logements autonomes ou des centres d'hébergement. 62 fiches d'évaluations sont traitées par les SIAO franciliens compétents pour des orientations vers Solibail (36), vers des centres d'hébergement (22) ou vers du logement autonome.

Les premières observations :

Des situations familiales très fragiles présentent de la souffrance sanitaire, psychologique ou sociale importante avec une absence de démarches de régularisation administrative, pas d'ouverture de droits, une méconnaissance voire une incompréhension de leur environnement, un fort isolement, un manque de soins.... Tout ceci demande un indispensable travail d'ajustement permanent de la part du travailleur social de la Croix-Rouge.

Les ancrages territoriaux sont compliqués à évaluer du fait de la disparité des fonctionnements locaux mais également de l'éclatement des aides et prises en charge possibles, suivant les communes et départements, qui perturbent durablement les capacités d'installation des familles sur le territoire.

Pour un premier échantillon de 500 ménages nous constatons qu' 1 personne sur 2 hébergée en hôtel est un enfant et que 1 sur 4 a moins de 3 ans.

**Ainsi, effroyable constat, la moitié des personnes hébergées en « hotels-115 » sont des enfants et le quart sont des bébés SDF! Triste époque.**

## Les Assises du Travail Social

Le 2 juin 2014 se sont tenues les assises interrégionales du travail social regroupant les régions de l'Ile-de-France et du Centre.

Deux thèmes ont été retenus : « La complémentarité des métiers dans la construction des parcours en matière d'hébergement et d'accès au logement » et « L'articulation des professionnels du travail social et des intervenants sociaux pour l'accès aux droits dans les territoires ». Ces thématiques avaient été préparées en amont par des groupes de travail réunissant des acteurs du travail social et des politiques sociales des deux régions (professionnels, employeurs, bénévoles, usagers, élus locaux, etc.). Les diagnostics présentés ainsi que les interventions de la journée ont mis en lumière différents aspects de l'évolution des métiers et des difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels. L'ensemble des intervenants n'ont pu que déplorer les difficultés d'accès au logement social en Ile-de-France, ainsi que les difficultés d'accès à l'hébergement des plus pauvres, notamment les personnes sans papiers. Ainsi, ce nouveau « lumpen-prolétariat » urbain ou péri-urbain souvent étranger sans ressource, indésirable dans les services sociaux des villes car sans « ancrage territorial », interrogent les pratiques traditionnelles de l'accompagnement social.